

Communiqué de presse

Annulation Festival La Frairie 2024

Très cher public,

C'est avec le cœur lourd que nous devons aujourd'hui vous annoncer l'annulation de La Frairie 2024.

Nous avons eu la chance de pouvoir créer ce festival en 2021, sur le domaine féérique du Château du Bec, grâce au soutien des propriétaires et à l'appui de la commune de Saint-Martin du Bec. Que les planètes s'alignent ainsi, c'est rare.

Après des débuts timides en 2021, marqués par la fin de la crise sanitaire, nous vous avons vu venir de plus en plus nombreux chaque année ! Depuis le début, la Frairie, c'est un moment hors du temps fait de rencontres et de découvertes musicales dans le décor fantastique du Château du Bec.

Exploiter un tel site, vous y accueillir pendant 3 jours et 2 nuits nécessitent de gros moyens de sécurisation et de production technique. Même si l'accueil y est frugal, nous ne coupons pas aujourd'hui à la hausse du prix d'à peu près tout.

La Frairie s'autofinance depuis 4 ans, sans aide publique, nous prenons les risques seuls depuis la première édition. Nous touchons aujourd'hui les limites du modèle ; le format extérieur nous fait prendre un risque météo que notre économie ne serait pas en mesure d'assumer cette année.

Dans ce contexte, nous préférons jouer la carte de la sécurité et attendre un meilleur contexte pour offrir un avenir à La Frairie ; pour vous, pour nous, et pour nos prestataires.

Pour toutes celles et ceux qui ont déjà réservé leur pass, merci de nous accorder votre confiance. Vous allez recevoir un mail en fin de journée qui vous expliquera la marche à suivre pour demander votre remboursement.

Nous espérons que ce n'est que partie remise...

Immense merci à toutes et à tous.